

**C**hers habitants du Sud-Artois, nous travaillons au quotidien et nous travaillons pour demain. Notre quotidien vise à offrir au plus grand nombre un emploi avec nos 3 zones d'entreprises qui s'étoffent, avec nos services et administrations qui regroupent de nombreux salariés. Notre quotidien pour demain, c'est l'éducation, la formation ; je viens à cet effet de visiter nos établissements scolaires

au cours des journées portes ouvertes et j'ai été conquis par la qualité de l'enseignement dispensé, la valeur ajoutée de nos enseignants et formateurs. Voilà un gage de dynamisme et de réussite pour demain. La Rectrice et le Directeur des Services Académiques par leur visite récente et leur implication forte ont bel et bien identifié toute l'attractivité de notre territoire en matière de formation.

Nous ne voulons pas nous arrêter en chemin et nous souhaitons aussi offrir à nos jeunes une vraie qualité de vie dans nos restaurants collectifs en leur faisant découvrir nos produits locaux, en les incitant à ne plus gaspiller, à bien manger.

Mieux produire, bien manger, ne plus gaspiller, telle est notre volonté et l'on sait que nos jeunes sont les meilleurs ambassadeurs qui soient pour porter ces objectifs.

Jean-Jacques COTTEL,  
Maire de Bapaume,  
Président de la  
Communauté de  
Communes  
du Sud-Artois.



## Projetez-vous vers le futur de votre territoire et participez à l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

URBANISME - ENVIRONNEMENT



L'évolution de notre territoire dans les prochaines années doit permettre d'offrir aux habitants toutes les conditions pour bien y vivre, et viser à concilier le dynamisme de l'activité économique, la garantie du droit de s'exprimer avec la protection et la mise en valeur du patrimoine, l'esthétique de l'intercommunalité et le cadre de vie.

Pour répondre à ces enjeux, l'intercommunalité a lancé une réflexion visant à couvrir le territoire d'un RLPi, document juridique visant à adapter aux conditions locales les règles nationales régissant la présence de la publicité, des préenseignes et des enseignes, dans le cadre de vie.

Le RLPi a pour objectifs l'adaptation des règles nationales, notamment en matière d'emplacements, de densité, de surface, de hauteur, d'en-

tretien, pour la publicité lumineuse d'économie d'énergie et de prévention des nuisances lumineuses...

Trois ateliers participatifs auront lieu :

■ le mercredi 10 avril 2019, de 10h00 à 12h00, Maison des Services Publics au 2 rue d'Hermies à Bertincourt,

■ le mercredi 10 avril 2019, de 14h00 à 16h00, Maison de l'Emploi au 1 chemin des Anzacs à Bapaume,

■ le jeudi 11 avril 2019, de 10h00 à 12h00, antenne de l'intercommunalité au 7 rue de Saint-Léger à Croisilles.

Chacun peut participer.

Venez donner votre avis sur l'avenir de notre cadre de vie et plus particulièrement sur les dispositifs de publicité, les préenseignes et les enseignes !

## NOUS CONTACTER

Téléphone accueil : 03 21 59 17 17

Horaires d'ouverture au 5 rue Neuve à Bapaume :  
Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

[www.cc-sudartois.fr](http://www.cc-sudartois.fr) pour retrouver toutes les informations  
Rubrique Habitat / Règlement Local Publicité RLPi



# La Communauté de Communes du Sud-Artois s'engage dans la lutte contre le gaspillage alimentaire



Evelyne JOURNAUX, ADEME et Clotilde BULTE, animatrice REGAL à la Communauté de Communes

**En France, le gaspillage alimentaire représente 10 millions de tonnes par an, ce sont 16 milliards d'euros jetés à la poubelle chaque année.**

**Pour une seule personne, c'est 29 kg de nourriture jetés par an, soit 108 €/an.**

**Et en restauration collective, 138 g de nourriture sont jetés par plateau en moyenne, soit 0,68 € par repas.**

C'est pourquoi la Communauté de Communes crée le REGAL, Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire. Cette initiative est portée par Véronique THIÉBAUT, vice-présidente de la Communauté de Communes du Sud-Artois, avec Laetitia GUISE, responsable du service développement économique et tourisme, et Clotilde BULTÉ, animatrice REGAL de

l'intercommunalité.

Tous les acteurs de la chaîne alimentaire sont concernés : les citoyens consommateurs, la restauration collective, la restauration commerciale, les producteurs agricoles, les transformateurs (artisans et industriels), les distributeurs (commerces et grandes surfaces) mais aussi les structures d'aide alimentaire.

La Communauté de Communes du Sud-Artois accompagne ces acteurs pour mettre en œuvre leurs idées, propositions et initiatives de lutte contre le gaspillage alimentaire : diagnostics, études, ateliers, défis, événements, débats, rencontres, visites, mises en réseau, contractualisations, réorganisations internes, négociations de contrats, structurations de filières...

D'ores et déjà, le lundi 11 mars 2019, une conférence territoriale a réuni les acteurs de la restauration collective pour leur présenter la synthèse

du diagnostic qui avait été réalisé auparavant par le Cabinet Extracité de Lille : la restauration hors domicile sur le territoire du Sud-Artois représente tout de même 1 million de repas par an ! Des ateliers de co-construction ont permis ensuite de dégager les actions prioritaires à mener. Le chantier est ouvert et promet de beaux projets.

De plus, l'intercommunalité travaille avec les producteurs locaux sur de la vente directe. Retrouvez leurs coordonnées dans une plaquette dédiée disponible en mairie.

Enfin, la collectivité a permis la mise en place du « *Jardin de Cocagne* » : un atelier de production maraîchère bio qui emploie 15 personnes en insertion.

## Contact :

**Clotilde BULTÉ, animatrice REGAL (Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire), éco-consommation, circuits courts. Tél : 03 21 59 17 17  
Mail : [cbulte@cc-sudartois.fr](mailto:cbulte@cc-sudartois.fr)**

## Pourquoi la Communauté de Communes s'engage dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ?

■ Moins gaspiller, c'est faire des économies ! Le gaspillage alimentaire coûte cher à chacun d'entre nous : familles, responsables de cantines scolaires, agriculteurs, transformateurs, commerçants, restaurateurs.

■ Moins gaspiller, c'est protéger notre environnement : contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre et le gaspillage en eau nécessaire à produire les aliments que nous jetons.

■ Moins gaspiller, c'est avoir un comportement éthique : en France, 1 personne sur 10 a du mal à se nourrir...

La lutte contre le gaspillage alimentaire est un formidable levier pour permettre à chacun d'entre nous d'avoir accès à une alimentation de qualité : enfants, personnes âgées, familles, grâce à des produits locaux et de qualité !

« Soutenus par le ministère de l'agriculture et l'ADEME, nous avons besoin de vous pour relever le défi ! »

**Véronique THIÉBAUT, vice-présidente de la Communauté de Communes du Sud-Artois.**



# Caron ventilation à Bucquoy



Dans le cadre du dispositif d'aide « Entreprendre en Sud-Artois », la Communauté de Communes a accompagné la création de l'entreprise **CARON VENTILATION**

à Bucquoy. Cette société, spécialisée dans la fabrication et la pose de matériels de ventilation, a été initiée par M. Stéphane CARON.

Il réalise la conception de ventilation industrielle et tertiaire, et travaille en sous-traitance avec des chauffagistes, climaticiens...

M. CARON propose à ses clients un service sur-mesure adapté à leurs besoins. Il

s'attache à valoriser son expérience en apportant des produits de qualité et une rapidité d'intervention.

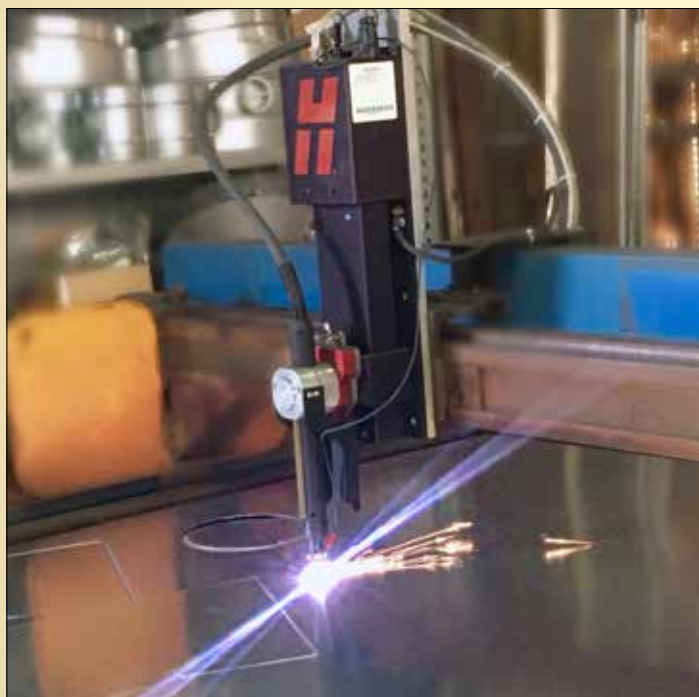
Sa société compte actuellement 4 salariés. Son secteur d'intervention s'étend des Hauts-de-France à la région parisienne.

M. CARON s'est entouré des partenaires de l'intercommunalité dans son parcours de création. Il a notamment bénéficié du soutien d'Initiative Ternois Artois 7 Vallées et de l'accompagnement de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Il souhaite aujourd'hui asseoir et développer son activité dans le temps.

Son siège social est à Bucquoy, il dispose d'un atelier sur Achicourt.

**Contact :**  
Stéphane CARON  
06 62 08 11 64



# Les accueils de loisirs intercommunaux se déclinent en 5 éléments cette année !

Tandis que le mois de juillet mettra l'EAU à l'honneur, le mois d'août soufflera au gré du vent avec l'AIR.



ENFANCE JEUNESSE

les joies du camping, des activités artistiques, manuelles, numériques et sportives, des visites et sorties ludiques... mais aussi des grands jeux et journées exceptionnelles vous seront proposés par nos équipes dynamiques et diplômées !

**Tarifs :**  
Les inscriptions se font à la semaine ou au mois. N'hésitez à vous rapprocher des directeurs, référents de sites ou des services de la Communauté de Communes pour connaître les tarifs en fonction de votre quotient familial.

**Modalités d'inscription :**  
Les dossiers seront téléchargeables sur le site [www.cc-sudartois.fr](http://www.cc-sudartois.fr)

Ou disponibles en format papier sur les structures les mercredis de 7h30 à 17h30

Ou au siège de l'intercommunalité, situé au 5 rue Neuve à Bapaume Ou à la Maison des Services Publics, située au 2 rue d'Hermies à Bertincourt.

La Communauté de Communes du Sud-Artois accueille vos enfants de 3 à 13 ans de 7h30 à 18h sur 7 sites en juillet : Achiet-le-Grand, Bapaume, Bertincourt, Bucquoy, Croisilles, Hermies et Vaulx-Vraucourt et 3 sites en août : Achiet-le-Grand, Croisilles et Hermies

**Dates de fonctionnement :**  
Session de juillet : du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2019.  
Session d'août : du lundi 5 août au vendredi 23 août 2019.

**ATTENTION CHANGEMENT :**  
les inscriptions débuteront dès le mercredi 24 avril 2019 et se termineront le vendredi 14 juin 2019 dans la limite des places disponibles.

**Programme de l'été :** des activités nautiques, des jeux d'eau, des mini-séjours permettant de découvrir

Pour une première inscription en 2019	Si votre enfant a déjà participé à une session en 2019
<p><b>Vous devez restituer un dossier complet composé de :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ la fiche d'inscription</li> <li>■ la fiche de renseignements (au recto) et médicale (au verso)</li> <li>■ les copies des vaccinations à jour de l'enfant</li> <li>■ la copie de la carte mutuelle et carte Vitale</li> <li>■ l'attestation d'assurance extrascolaire</li> <li>■ la copie de la fiche verte ATL de la CAF ou d'un justificatif</li> <li>■ le règlement</li> </ul>	<p><b>Vous devez restituer :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ la fiche d'inscription</li> <li>■ le règlement</li> </ul>
<p><b>Toute inscription devra être accompagnée du règlement pour être prise en compte. Il est possible de régler par différents moyens : chèque bancaire, espèces ou chèques ANCV.</b></p>	
<p><b>Aucune place ne sera réservée par mail ou téléphone. Les dossiers devront être remis aux référents ou directrices les mercredis sur les structures accueils de loisirs ou en semaine au siège de la collectivité à Bapaume ou les lundis et mardis à la MSP à Bertincourt.</b></p>	

Renseignements au  
03 21 59 17 17

ou auprès du service enfance jeunesse auprès de Caroline,  
[cbeaucamp@cc-sudartois.fr](mailto:cbeaucamp@cc-sudartois.fr) et  
Laëtitia, [lpetit@cc-sudartois.fr](mailto:lpetit@cc-sudartois.fr).



## Quand la créativité est mise à l'honneur...

Le groupe des plus de 6 ans de l'accueil de loisirs périscolaire de Croisilles a participé fin novembre 2018 à un concours de création de fresque automnale à l'aide de Bunchems (petits éléments colorés d'assemblage). Le concours était proposé par l'organisme Kids and Family.

Les résultats étaient attendus début mars 2019.

Lauréat faisant partie des 10 gagnants, l'accueil de loisirs a reçu, pour le plaisir des enfants, différents lots qui leur permettront de mettre en place de nouvelles animations.